

**Planification communautaire pour
l'insertion sociale et professionnelle des
jeunes de la région de Lanaudière**

Forum régional



**Compte-rendu de la rencontre
du 12 juin 2006**

Forum régional

Compte-rendu de la rencontre du 12 juin 2006

Ce document et la démarche Consensus-Action ont été réalisés à l'instigation de :



Grâce au soutien financier de :



Service
Canada

Introduction	4
Survol global de la situation	6
Les actions stratégiques	12
Les prochains pas	32
Liste des participants au Forum régional.....	33
Liste des personnes consultées	36
Comité de pilotage.....	48
Crédits	49

Répondant à l'invitation des SADC de Lanaudière, près d'une centaine d'intervenants de la région de Lanaudière se sont réunis pour participer au Forum régional qui s'est tenu à Saint-Liguori, dans la MRC de Montcalm, le 12 juin dernier. Cette rencontre avait pour but de leur permettre d'échanger sur les défis communs et spécifiques en matière d'insertion professionnelle des jeunes et d'élaborer les grandes lignes d'un plan communautaire régional pour les jeunes de 16 à 30 ans. C'est ainsi qu'ils ont pu cibler six axes prioritaires et déterminer par la suite des actions stratégiques à entreprendre à l'échelle locale et régionale afin d'atteindre ces grands objectifs.

Le déroulement de la journée suivait la méthodologie élaborée par l'Institut pour le progrès socio-économique (IPSE). Un diagnostic global de la situation régionale comprenant un profil des services offerts et des mesures adoptées a été présenté, et les enjeux communs et spécifiques des six MRC ont été dégagés.

L'exercice d'intégration mené par l'IPSE à l'issue de cette vaste consultation, qui comprenait six sommets locaux, a mis en lumière quinze axes importants. Après une période d'échange sur les problématiques en question, les participants ont été appelés à évaluer la situation et à établir des priorités. Ainsi, au moyen d'une méthodologie rigoureuse, le groupe a retenu six axes prioritaires, prenant en compte l'importance ou l'urgence de la situation.

En après-midi, les participants ont été invités à élaborer des projets pour répondre à ces choix stratégiques. Certains d'entre eux ont décidé de bonifier les pistes d'action élaborées lors des forums locaux. Au total, une vingtaine de projets ont été adoptés, se répartissant à peu près également entre les paliers local et régional.

Les participants provenaient de milieux relativement variés. Les plus nombreux étaient ceux du milieu de la santé et des services sociaux (27,6 %) et de l'insertion à l'emploi (17,2 %). Les organismes de développement économique (14,9 %) et le milieu scolaire (10,3 %) étaient aussi bien représentés. Cependant, il faut souligner que les jeunes et les entrepreneurs étaient très peu nombreux.

L'âge des participants reflétait la réalité démographique régionale. Au-delà de cinquante pour cent des participants (54,3 %) avaient plus de 40 ans. Il est intéressant de noter que près du tiers des participants appartenaient à la strate d'âge pour laquelle cette démarche a été entreprise.

Résultats sur les participants

Qui êtes-vous ?

	En pourcentage
1 Milieu scolaire	10,3
2 Organisme d'insertion à l'emploi	17,2
3 Milieu de la santé et des services communautaires	27,6
4 Élus	5,7
5 Administration locale	3,4
6 Organismes de développement économique	14,9
7 Entrepreneurs	1,1
8 Jeunes	2,3
9 Autres	17,2

À quelle génération appartenez-vous ?

	En pourcentage
1 Entre 50 et 60 ans (vieux baby-boomers)	22,2
2 Entre 40 et 50 ans (jeunes baby-boomers)	32,1
3 Entre 30 et 40 ans (X)	18,5
4 Entre 20 et 30 ans (Y)	27,2
5 Moins de 20 ans	0,0

Les règles du jeu

Ce sont les participants eux-mêmes qui ont défini les règles à se donner pour la réussite de la rencontre. Ils ont adopté cinq règles majeures :

- 1) S'écouter pour bien se comprendre
- 2) Respecter les différences de chacun
- 3) Maintenir la cohésion du groupe
- 4) Ne pas se censurer et être créatif
- 5) Être concret et réaliste pour passer à l'action

Ils ont aussi indiqué quatre erreurs à éviter :

- 1) Élaborer un plan d'action avec 80 éléments
- 2) Rester dans la théorie sans jamais passer à l'action
- 3) Se juger les uns les autres
- 4) Créer de nouveaux services pour ceux qui en ont déjà à leur disposition

Survol global de la situation

La situation de la région de Lanaudière a été présentée en trois phases. Dans la première, l'équipe de l'IPSE a esquissé un bref profil du territoire, de l'économie et des jeunes. Dans la seconde, les participants ont pris connaissance des lacunes des services disponibles dans la région et des initiatives qui ont été prises. Enfin, dans la troisième phase, on a rappelé brièvement le diagnostic de la situation pour chacune des six conditions essentielles à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes dans Lanaudière. Ces conditions portaient sur la diffusion de l'information, l'harmonisation et la continuité des services, la reconnaissance des jeunes, la réussite scolaire, l'intégration au milieu du travail et la mobilité territoriale. Elles ont constitué le cadre d'analyse de l'ensemble de la situation depuis l'amorce de la démarche de consultation. Elles se sont avérées essentielles pour atteindre le but visé soit améliorer l'intégration socioprofessionnel des jeunes.

C'est en se référant à ces conditions que les quelque deux cents intervenants et jeunes consultés ont déterminé des enjeux régionaux et locaux. Présentés dans le cadre du Forum régional, ces enjeux ont suscité des échanges très riches parmi les participants. Ce faisant, les cibles ont été clairement identifiées.

Les conditions de réussite essentielles

Condition 1 - Efficacité de l'information diffusée sur les services offerts, le cheminement scolaire et les possibilités d'emploi, grâce à la mise en place d'outils de communication adaptés et originaux permettant de rejoindre les jeunes à l'intérieur comme à l'extérieur des réseaux officiels. À l'ère des télécommunications et de l'information rapide, on s'est assuré que les jeunes disposent des outils nécessaires pour bien comprendre les messages qui leur sont adressés.

Condition 2 - Continuité et harmonisation des services offerts aux jeunes afin de s'assurer qu'ils sont adéquats, permanents, accessibles et sans duplication. On atteint ainsi l'optimisation des ressources et leur complémentarité. Un soutien particulier est apporté aux clientèles les plus sensibles afin de s'assurer qu'elles sont prises en charge plus rapidement et qu'un soutien préventif leur est offert. Les services dispensés mettent également mettre en valeur le potentiel créatif et la polyvalence des intervenants.

Condition 3 - Reconnaissance des jeunes dans la communauté en leur accordant toute la place, l'écoute et l'attention qu'ils méritent. Une bonne relation fondée sur le dialogue permet de mieux comprendre les valeurs des jeunes et de favoriser les échanges intergénérationnels, le respect et la compréhension mutuels. Des mécanismes sont mis en place pour garantir la juste représentation des jeunes au sein des instances décisionnelles, des milieux communautaires, bénévoles et associatifs.

Condition 4 - Développement et valorisation des compétences des jeunes grâce à des mécanismes favorisant la persévérance et la réussite scolaire, et à l'existence d'une offre de formation stimulante répondant à leurs désirs et à leurs aspirations. Les entreprises adoptent une attitude responsable en favorisant la compétence et la formation de la relève, encouragent le retour aux études et l'obtention de diplômes pour leurs jeunes employés. Ce faisant, on assure l'employabilité des jeunes et la vitalité entrepreneuriale.

Condition 5 - Qualité de la relation au travail des jeunes qui repose sur une meilleure compréhension de leurs aspirations et de leurs besoins face au marché du travail. L'établissement d'un dialogue avec les employeurs favorise l'intégration des jeunes à l'emploi et la transmission des valeurs de l'entreprise. Il permet aussi une meilleure compréhension de la réalité des métiers et professions de l'entreprise, de même que ses enjeux et défis. Les jeunes ont les connaissances et les balises nécessaires pour éclairer leur choix professionnel.

Condition 6 - Mobilité et attraction des jeunes sur le territoire grâce à des services adaptés à leurs besoins et fondés sur les réalités locales, favorisant le développement d'un sentiment d'appartenance et la volonté de s'intégrer à leur milieu de vie. La mobilité des jeunes est facilitée par des solutions concrètes tenant compte des limites du transport collectif, des exigences des horaires de formation et de travail ainsi que des obligations familiales et de la vie sociale. Une attention spéciale est accordée aux jeunes qui ont quitté temporairement la région afin de favoriser leur retour, qu'il s'agisse de l'accès au logement, à la propriété, du recours à des incitatifs et de l'offre de services pour les jeunes familles, etc. La région s'affiche comme un lieu où les jeunes veulent s'établir et participer à son développement.

Évaluation de la situation

D'entrée de jeu, les participants ont souligné la nécessité pour la région de se doter d'un « porteur de ballon ». Tous se sont dits prêts à s'impliquer dans divers projets, mais on a déploré l'absence d'un solide leadership, d'un coordonnateur attiré et d'un comité de suivi à l'échelle régionale.

Plusieurs ont souligné la nécessité de créer un pont entre les générations en les rassemblant autour de projets communs, tout en respectant la vision et les idéaux de chacun. Il faut permettre à chaque génération de communiquer ou de transmettre ses valeurs. De plus, les participants sont d'avis qu'il ne faut pas être réfractaire au changement, mais plutôt inviter les jeunes à se mettre à l'œuvre afin de préciser et d'actualiser leurs valeurs.

Il ne faut jamais oublier que ce sont les jeunes qui sont au centre de la démarche. « Fait par, pour et avec les jeunes » doit tenir lieu de leitmotiv pour la région. Parmi les moyens à adopter, mentionnons la création d'un environnement invitant à l'action, l'adaptation des mesures en fonction des jeunes et l'implication de ces derniers.

Certains ont aussi souligné l'importance de ne pas oublier la dimension culturelle. Par exemple, il est important de prendre en considération la différence culturelle autochtone.

Au terme de ces échanges qui ont favorisé l'interaction d'acteurs d'horizons différents, les participants ont été appelés à évaluer l'intégration sociale et professionnelle des jeunes dans la région de Lanaudière sur une échelle de 1 à 10. La valeur 1 représentait une réalisation catastrophique des conditions de réussite tandis que la valeur 10 représentait la situation idéale. Le but du vote était de mesurer le degré de réalisation des conditions.

Le tableau qui suit présente les résultats du vote. La moyenne est de 4,85 et l'écart-type, de 1,26, ce qui dénote un fort consensus. Dans l'ensemble, cette évaluation démontre qu'on reconnaît que des pas sont faits dans la bonne direction, que la prise de conscience est collective, mais qu'il reste encore au moins la moitié du chemin à faire pour que l'intégration des jeunes soit une réussite. C'est ce qu'indique le fait que 56 % des participants évaluent la situation à 4 ou 5 sur l'échelle de 1 à 10. Fait intéressant à noter, aucune note des participants ne se situe aux extrêmes.

Résultats des participants

Quelle évaluation faites-vous de l'intégration socioprofessionnelle dans Lanaudière ?

	En pourcentage
1 Catastrophique	0,0
2 **	0,0
3 ***	14,3
4 ****	29,8
5 *****	26,2
6 *****	17,9
7 *****	10,7
8 *****	1,2
9 *****	0,0
0 Idéale	0,0

Profil des services et des mesures

Après avoir pris acte de l'inventaire des services et mesures existants, les participants ont souligné l'absence de lieu permanent d'échange avec les jeunes. Au moins 1000 jeunes de la région ne sont pas rejoints par les services actuellement offerts. Pour plusieurs, des dispositions doivent être prises pour établir un lien significatif avec eux.

Même s'il existe dans Lanaudière plusieurs tables de concertation, elles ne réunissent pas tous les organismes et on déplore l'approche en vase clos qui a encore cours. De plus, les participants ont mentionné l'accès difficile au financement qui oblige les organismes à modifier leur mission afin d'assurer leur survie. Cette situation entraîne inévitablement une duplication de services, mais de plus, elle a pour effet de diluer des ressources qui auraient avantage à être conjuguées.

D'autres ont aussi noté le peu de ressources existantes pour aider les jeunes aux prises avec de multiples problématiques. Selon plusieurs, les services sont insuffisants pour répondre à des besoins précis. Par exemple, il y a peu de soutien en périnatalité pour les jeunes femmes ayant subi un avortement et de façon générale, on souligne aussi l'existence d'importantes lacunes qui empêchent de dispenser aux jeunes de 16 à 24 ans des services de santé répondant à leurs besoins.

D'autres participants ont ajouté que les emplois de qualité sont insuffisants en région et que plusieurs des postes offerts n'exigent aucune qualification à l'emploi, ce qui nuit à l'employabilité des jeunes. Les organismes d'insertion à l'emploi ne sont pas assez nombreux. Il est difficile pour certains jeunes d'acquérir une formation dans la région, compte tenu du peu de logements abordables pour les étudiants et du réseau de transport peu adapté aux exigences du milieu scolaire.

En terminant, plusieurs intervenants ont souligné que les jeunes sont moins attachés à leur MRC qu'à leur municipalité, et qu'ils le sont encore moins à leur région. Le peu de services disponibles pour les jeunes de plus de 16 ans ainsi que le manque d'information sur les activités récréotouristiques et culturelles de la région nuisent au développement d'un sentiment d'appartenance.

Les axes prioritaires

Les résultats de la consultation ont mis en évidence quinze axes permettant de relever les différents enjeux identifiés localement et régionalement.

Les quinze axes

Condition 1 – Efficacité de l'information

Axe 1 : Rejoindre les jeunes dans leur milieu

Axe 2 : Intégrer l'information destinée aux jeunes

Condition 2 – Continuité et harmonisation des services offerts aux jeunes

Axe 3 : Stabiliser l'offre de services

Axe 4 : Améliorer le partage et l'allocation des ressources

Axe 5 : Actualiser les services et les mesures

Axe 6 : Faciliter l'implication des parents

Condition 3 – Reconnaissance des jeunes dans la communauté

Axe 7 : Impliquer les jeunes dans la prise de décision

Axe 8 : Rassembler les jeunes autour d'activités qui leur ressemblent

Condition 4 – Développement et valorisation des compétences

Axe 9 : Renforcer la prévention du décrochage scolaire

Axe 10 : Transformer les lieux de formation en milieu de vie

Axe 11 : Valoriser tous les types de formation en tenant compte du jeune

Condition 5 – Qualité de la relation au travail

Axe 12 : Faciliter l'accueil et l'intégration des jeunes en milieu de travail

Axe 13 : Susciter des occasions de rapprochement entre les jeunes et les employeurs

Condition 6 – Mobilité et attraction des jeunes sur le territoire

Axe 14 : Stimuler l'attachement au territoire

Axe 15 : Améliorer le transport

Après la présentation de ces quinze axes, les participants ont pu faire des regroupements, puis effectuer des choix stratégiques en fonction de l'importance ou de l'urgence qu'ils accordaient à l'une ou l'autre des problématiques.

Le tableau qui suit présente les résultats du vote. Les axes ayant reçu le plus grand nombre de votes sont, dans l'ordre, les axes 1, 9, 15, 3, 7 et 12 (souligné dans le tableau). Fait intéressant à noter, les participants ont dégagé six axes de développement prioritaires associés aux six conditions, c'est-à-dire qu'ils ont reconnu l'importance de faire progresser chacune des six conditions jugées essentielles au point de départ par le comité de pilotage. Cette prise de position fait preuve d'une grande cohérence avec les prémisses établies au début de la démarche et validées par la suite par près de deux cents participants à l'une ou l'autre étape de la consultation.

Résultats des votes pour le choix des axes prioritaires

	Nombre de votes
Condition 1 : Efficacité de l'information	
<u>Axe 1 : Rejoindre les jeunes dans leur milieu</u>	<u>57</u>
Axe 2 : Intégrer l'information destinée aux jeunes	7
Condition 2 : Continuité et harmonisation des services aux jeunes	
<u>Axe 3 : Stabiliser l'offre de services</u>	<u>28</u>
Axe 4 : Améliorer le partage et l'allocation des ressources	22
Axe 5 : Actualiser les services et les mesures	12
Axe 6 : Faciliter l'implication des parents	24
Condition 3 : Reconnaissance des jeunes dans la communauté	
<u>Axe 7 : Impliquer les jeunes dans la prise de décision</u>	<u>28</u>
Axe 8 : Rassembler les jeunes autour d'activités qui leur ressemblent	20
Condition 4 : Développement et valorisation des compétences	
<u>Axe 9 : Renforcer la prévention du décrochage scolaire</u>	<u>45</u>
Axe 10 : Transformer les lieux de formation en milieu de vie	25
Axe 11 : Valoriser tous les types de formation en tenant compte du jeune	24
Condition 5 : Qualité de la relation au travail	
<u>Axe 12 : Faciliter l'accueil et l'intégration des jeunes en milieu de travail</u>	<u>28</u>
Axe 13 : Susciter des occasions de rapprochement entre les jeunes et les employeurs	20
Condition 6 : Mobilité et attraction des jeunes sur le territoire	
Axe 14 : Stimuler l'attachement au territoire	8
<u>Axe 15 : Améliorer le transport</u>	<u>32</u>

Il est également intéressant de noter que la réalisation de la majorité des autres axes pourrait résulter de l'atteinte des objectifs ou axes prioritaires, ou du moins qu'ils ont un lien avec eux. Par exemple, si l'on considère la condition 2, Continuité et harmonisation des services offerts aux jeunes, l'axe 3, « Stabiliser l'offre de service » pourrait avoir un effet sur l'amélioration du partage et de l'allocation des ressources et sur les services et les mesures. De la même façon pour la condition 4, Développement et valorisation des compétences, l'axe retenu, « Renforcer la prévention du décrochage scolaire », pourrait être lié aux axes « Transformer les lieux de formation en milieu de vie » et « Valoriser tous les types de formation en fonction du jeune ».

Les actions stratégiques

Après avoir priorisé les axes, les participants se sont regroupés en équipes de travail. Six équipes ont été constituées afin d'élaborer des projets en lien avec les six axes prioritaires retenus. Six autres équipes ont été formées dans le but de valider ou de bonifier les pistes d'action proposées lors des forums locaux. Il est à noter que dans le cas de ces projets locaux, certains axes secondaires ont été conservés, car ils s'inscrivaient dans la continuité des actions proposées à cette étape.

Ainsi, à l'issue du forum de juin, près de vingt actions stratégiques ont été proposées, soit 8 actions locales et 11 actions régionales. Elles sont présentées sous forme de fiches dans les pages qui suivent (voir le tableau récapitulatif à la page suivante).

Les actions stratégiques en lien avec les six axes prioritaires

Condition 1 : Efficacité de l'information

Axe 1 : Rejoindre les jeunes dans leur milieu

Action 1 : Tous pour un

Action 2 : Consolidation et développement du travail de rue

Action 3 : Développement de l'approche de milieu

Action 4 : Créer un numéro de téléphone unique

Condition 2 : Continuité et harmonisation des services aux jeunes

Axe 3 : Stabiliser l'offre de services

Action 1 : Consolidation des ressources

Action 2 : On se continue

Action 3 : Stabilité des projets réussis

Action 4 : Projet Araignée

Condition 3 : Reconnaissance des jeunes dans la communauté

Axe 7 : Impliquer les jeunes dans la prise de décision

Action 1 : La coopérative Jeunesse

Action 2 : Forum de réseautage des jeunes des six MRC de Lanaudière

Action 3 : Jeunes bâtisseurs

Condition 4 : Développement et valorisation des compétences

Axe 9 : Renforcer la prévention du décrochage scolaire

Action 1 : Projet pilote

Condition 5 : Qualité de la relation au travail

Axe 12 : Faciliter l'accueil et l'intégration des jeunes en milieu de travail

Action 1 : Du rêve à la réalité : vers une sensibilisation 360° au marché du travail

Action 2 : L'accueil des jeunes en difficulté

Action 3 : Mon boss m'aime, j'aime mon boss

Action 4 : Les 1001 métiers de l'avenir

Action 5 : L'intégration et le maintien des jeunes en milieu de travail

Action 6 : Sensibiliser les employeurs

Condition 6 : Mobilité et attraction des jeunes sur le territoire

Axe 15 : Améliorer le transport

Action 1 : Amélioration du transport en commun et adapté

Voici ces 19 actions stratégiques présentées sous forme de fiches de travail :

Condition 1 : Efficacité de l'information

Axe prioritaire 1 : Rejoindre les jeunes dans leur milieu

Action 1 : Tous pour un

Proposée à l'échelle locale : MRC de Montcalm

Axe secondaire 8 : Rassembler les jeunes autour d'activités qui leur ressemblent

Description du projet

Uniformiser les interventions et favoriser la concertation des travailleurs du milieu. Faire connaître les services existants dans la MRC. Constituer une sorte de centre d'accueil, de référence et d'information.

Objectifs poursuivis

Rejoindre un plus grand bassin de jeunes. Les rejoindre là où ils sont, sur un territoire plus étendu. Créer une porte d'entrée pour l'accès aux services, c'est-à-dire désigner une première personne de référence pouvant diriger les jeunes vers les services requis.

Partenaires

Étendre le projet à la MRC. Actuellement seuls Saint-Lin, Saint-Calixte et Sainte-Julienne sont couverts.

Mesures de suivi

Établir une base de données sur les services qui ont été utilisés, leur nombre, les besoins, la demande, etc.

Nom des membres de l'équipe

Lysiane Durand

Jean Pilote

Jean-Guy Bouchard

France J. Lancrel

Lise Paquet

Isabelle Fraser

François Richard

Action 2 : Consolidation et développement du travail de rue

Proposée à l'échelle régionale

Description du projet

Consolider et développer la mission globale du travail de rue : écoute, accompagnement et référence. Miser sur les travailleurs de rue comme relais d'information afin de rejoindre les jeunes hors réseau, selon les besoins de la MRC.

Objectifs poursuivis

Rejoindre les jeunes dans leur milieu et mieux les informer sur les services disponibles et adaptés à leurs problèmes.

Partenaires

Organismes de travail de rue, municipalités, Service Canada, bailleurs de fonds.

Mesures de suivi

Créer un comité de coordination en travail de rue pour Lanaudière et assurer un service continu.

Nom des membres de l'équipe

Alain Grégoire

Mario Gagné

Claude Rivest

Pierre Desrochers

Louise Lemire

Mélissa Moffette

Action 3 : Le développement de l'approche de milieu

Proposée à l'échelle régionale

Description du projet

Développer un mode d'intervention basé sur l'approche de milieu dans les différents organismes et établissements, par exemple : intervenants sociaux, infirmières dans la communauté, unités mobiles d'intervention. Intervenir dans les milieux où les jeunes se trouvent.

Objectifs poursuivis

Fournir aux jeunes un accès efficace aux différentes ressources existantes. Assurer des services continus.

Partenaires

Tous les organismes et établissements ayant un volet jeunesse qui cible les 16 à 30 ans.

Mesures de suivi

S'assurer de développer des services continus et permanents, et non seulement saisonniers.

Nom des membres de l'équipe

Alain Grégoire

Mario Gagné

Claude Rivest

Pierre Desrochers

Louise Lemire

Mélissa Moffette

Action 4 : Créer un numéro de téléphone unique

Proposé à l'échelle locale par la MRC de Montcalm mais avec en plus une portée régionale.

En lien avec l'axe secondaire 2 : Intégrer l'information destinée aux jeunes

Description du projet

Créer un numéro de téléphone unique et sans frais pour les jeunes : il s'agirait d'un service d'accueil où les jeunes pourraient trouver de l'information sur tous les services disponibles dans la région et où une personne pourrait les diriger vers les bonnes ressources.

Objectifs poursuivis

Faciliter l'accès aux services (en tout genre) de façon simple par un seul appel. Éviter au jeune de se perdre ou de se faire diriger au mauvais endroit.

Partenaires

Organismes jeunesse, services gouvernementaux, Bell Canada et médias (radio, tété, journaux).

Mesures de suivi

Compiler les données statistiques. Effectuer une démarche annuelle de publicité (campagne de publicité, signets, autocollants, etc.)

Nom des membres de l'équipe

Lysiane Durand

Jean Pilotte

Jean-Guy Bouchard

France J. Lancrel

Lise Paquet

Isabelle Fraser

François Richard

Condition 2 : Continuité et harmonisation des services offerts aux jeunes
Axe prioritaire 3 : Stabiliser les services offerts

Action 1 : Consolidation des ressources

Proposée à l'échelle locale : MRC des Moulins

Description du projet

Rejoindre les jeunes dans leur milieu ou par le biais d'activités, avec l'aide d'intervenants et de ressources récurrentes et permanentes. Consolider les ressources communautaires existantes : travail de rue, MDJ, Café de rue, lieux de rencontre, par et pour les jeunes.

Objectifs poursuivis

Stabiliser l'offre de services. Assurer le financement continu des organismes selon leur mission. Miser sur des intervenants permanents et des ressources récurrentes.

Partenaires

Bailleurs de fonds, organismes communautaires jeunesse, gouvernements (municipaux, provincial et fédéral).

Mesures de suivi

En lien avec le financement obtenu.

Nom des membres de l'équipe

Karine Brisson
Mélanie Gélinas
Nancy Montreuil, MDJ de Mascouche
Yves Leclerc, CLSC Lamater
Normand Trudel, CLE de Terrebonne
Priscilla Gélinas, CJE des Moulins

Action 2 : On se continue

Proposée à l'échelle locale : MRC de Matawinie

Axe secondaire 4 : Améliorer le partage et l'allocation des ressources

Description du projet

Réunir les partenaires concernés. Clarifier la mission et le mandat de tous les organismes. Éviter les empiètements. Organiser les services autour d'une vision commune des acteurs. Faire en sorte que l'ensemble des partenaires offre un accueil à portée multiple avec des mesures de référence et d'accompagnement personnalisées. Obtenir l'engagement formel des directeurs et décideurs à contribuer au plan d'ensemble.

Objectifs poursuivis

Assurer un continuum de services jeunesse et la pérennité des initiatives amorcées.

Partenaires

Service Canada, Emploi-Québec, MRC, CLD, SADC, CJE, CLSC, Chambre de commerce, organismes communautaires et Commission scolaire.

Mesures de suivi

Organiser une rencontre de concertation et de déblayage pour déterminer le rôle de chacun. Observer le territoire où le continuum de services fonctionne afin de s'en inspirer.

Nom des membres de l'équipe

Kathleen Chevalier

Alain Coutu

Isabelle Levasseur

Yvan Deslauriers

Jasmine Godbout, CLSC de Matawinie

Action 3 : Stabilité des projets réussis

Proposée à l'échelle régionale

Description du projet

Assurer le renouvellement financier des projets qui ont réussi, sans exiger des changements ou des innovations comme critères d'évaluation.

Objectifs poursuivis

Favoriser une certaine continuité dans le financement des organismes.

Partenaires

CRÉ, FRIJ, bailleurs de fonds et organismes jeunesse (action concertée).

Mesures de suivi

À déterminer.

Nom des membres de l'équipe

Claudette Dubois

Johanne McMillan

Patsy Joncas

Diane Hamelin, CJE des Moulins

François Desrosiers, Les Filandières

Véronique Robert de Massy, CLSC de D'Autray

Action 4 : Projet Araignée

Proposée à l'échelle régionale

Description du projet

S'assurer, grâce à un agent de liaison, de créer un continuum de services en sensibilisant et en recrutant des partenaires du milieu dans le but de favoriser l'harmonie et la continuité. Répertoire les ressources et les harmoniser. Clarifier la mission et le mandat. Éviter les empiètements. Obtenir l'engagement formel des acteurs à contribuer au plan d'ensemble.

Objectifs poursuivis

Stabiliser l'offre de services, transformer nos pratiques, maximiser l'utilisation des ressources.

Partenaires

Acteurs de la communauté, incluant particulièrement les parents, les représentants politiques et les organismes régionaux.

Mesures de suivi

Faire assurer un suivi par l'agent de liaison avec le soutien d'une équipe de recherche.

Nom des membres de l'équipe

Claudette Dubois

Johanne McMillan

Patsy Joncas

Diane Hamelin, CJE des Moulins

François Desrosiers, Les Filandières

Véronique Robert de Massy, CLSC de D'Autray

Condition 3 : Reconnaissance des jeunes dans la communauté
Axe prioritaire 7 : Impliquer les jeunes dans la prise de décision

Action 1 : La coopérative Jeunesse

Proposée à l'échelle locale : MRC de D'Autray

Axe secondaire 8 : Rassembler les jeunes autour d'activités qui leur ressemblent

Description du projet

Mettre sur pied une coopérative jeunesse afin d'offrir de l'information sur les services offerts dans la région, les lieux à visiter et les choses à faire. Cet organisme participerait à la diffusion et à l'organisation de l'information, pourrait fournir de l'aide pour le repérage d'informations sur Internet, participerait à la recherche de solutions concrètes pour améliorer les services de transport pour les jeunes et offrirait du soutien pour démarrer des projets sur des thèmes qui intéressent les jeunes.

Objectifs poursuivis

Développer la création de coopératives pour et par les jeunes de 16 à 35 ans dans les trois pôles de la MRC. Amener les jeunes à s'impliquer dans l'offre de services et l'administration de l'organisme. Mobiliser les jeunes, leur donner un lieu pour développer des projets et améliorer la diffusion de l'information sur des sujets qui les intéressent.

Mesures de suivi

Un agent de liaison pourrait assurer le suivi pour ceux qui en ont besoin.

Partenaires

CLD, CDR, SADC, CJE et la MRC, par l'intermédiaire des élus et du Pacte rural.

Nom des membres de l'équipe

Nancy Godin, CLD

Richard Desjardins, CJE

Sylvain Paquin, attaché politique

Claude Gélinas, CIB

Claire Tellier, SADC D'Autray

Katy Demers Primeau, Service des loisirs de Lavaltrie

Josée Perreault

Alexandre Bruneau, CDR

Isabelle Villeneuve, Municipalité de Saint-Didace

Action 2 : Forum de réseautage des jeunes des six MRC de Lanaudière

Proposée à l'échelle régionale

Description du projet

Créer des Forums jeunesse dans chaque MRC. Les représentants de ces structures locales rencontrent mensuellement des personnes-ressources d'organismes jeunesse et municipaux qui s'adressent aux jeunes de 12 à 35 ans. Chaque structure sera chapeauté par les membres du Forum jeunesse Lanaudière provenant du territoire de la MRC en question.

Objectifs poursuivis

Sensibiliser les instances décisionnelles et les jeunes à l'importance de l'engagement et faire de la place aux jeunes. L'objectif prioritaire est d'amener les jeunes à siéger aux instances décisionnelles.

Partenaires

Forum jeunesse Lanaudière et ses partenaires, organismes jeunesse de chaque MRC, instances décisionnelles, Emploi-Québec, Service Canada, élus municipaux et provinciaux.

Mesures de suivi

Organiser des rencontres mensuelles et établir un bilan annuel.

Nom des membres de l'équipe

Marcel Johnson, Service Canada

Nathalie Panneton, SADC de D'Autray-Joliette

Geneviève Dudemaine, Forum jeunesse Lanaudière

Jean-Christophe Chavaria, CJE de D'Autray-Joliette

Action 3 : Jeunes bâtisseurs

Proposée à l'échelle locale : MRC de Matawinie

Axe secondaire 8 : Rassembler les jeunes autour d'activités qui leur ressemblent

Description du projet

Offrir aux jeunes l'opportunité de créer et de réaliser des projets socioprofessionnels à leur image, en leur apportant un soutien humain et financier sous la bannière des Jeunes Bâtisseurs afin de structurer leur projet et d'en faciliter la réalisation.

Objectifs poursuivis

Augmenter le sentiment d'appartenance des jeunes dans les municipalités. Créer un mouvement citoyen. Favoriser la participation des jeunes au processus de décision de la MRC.

Partenaires

Commission scolaire, municipalités, MRC, CLD, CJE, groupes communautaires, CLSC, DSP, Service Canada, Emploi-Québec, Pacte rural et MDJ.

Mesures de suivi

Réserver une enveloppe du Pacte rural aux projets des jeunes à l'échelle locale.

Nom des membres de l'équipe

Kathleen Chevalier

Alain Coutu

Isabelle Levasseur

Yvan Deslauriers

Jasmine Godbout, CLSC de Matawinie

Condition 4 : Développement et valorisation des compétences
Axe prioritaire 9 : Renforcer la prévention du décrochage scolaire

Action 1 : Projet pilote

Proposée à l'échelle régionale

Description du projet

Mettre sur pied un projet pilote afin de cibler les différents types de décrocheurs. Faciliter la transition entre l'école primaire et secondaire en formant un groupe de travail adapté aux nouvelles réalités pour soutenir les jeunes qui entrent au secondaire. Aider les jeunes grâce à des activités sur l'heure du midi, par exemple pour se connaître ou prendre conscience de leurs forces.

Objectifs poursuivis

Valoriser l'obtention d'un premier diplôme. Promouvoir la réussite scolaire à plusieurs niveaux. Offrir un encadrement adapté au jeune afin de créer un lien d'appartenance et l'inciter à terminer son programme d'études.

Partenaires

Commission scolaire et organismes jeunesse.

Mesures de suivi

À adapter selon les résultats du projet pilote.

Nom des membres de l'équipe

Martin Thibault
Véronique Joly
Jacynthe Lepage
Louise Lefebvre
Manon Lemyre
Ghislain Thuot
Hubert Beaulieu
Johanne Constantineau
Patrick Capolupos
Francine Lebeau
Francine Demers
Lise Ouellet

Condition 5 : Qualité de la relation au travail

Axe prioritaire 12 : Faciliter l'accueil et l'intégration des jeunes en milieu de travail

Action 1 : Du rêve à la réalité : vers une sensibilisation 360° au marché du travail

Proposée à l'échelle locale : MRC de L'Assomption

Axe secondaire 2 : Intégrer l'information destinée aux jeunes

Axe secondaire 11 : Valoriser tous les types de formation en tenant compte du jeune

Description du projet

Développer, en concertation avec le milieu, des activités d'information et de sensibilisation au marché du travail. Réaliser dans chaque milieu une activité d'intégration ou d'orientation pour le bénéfice d'un groupe de jeunes. Par exemple : midi C.V., journée employeur, visites d'entreprises, stages d'un jour, etc.

Objectifs poursuivis

Améliorer la connaissance des jeunes sur les métiers offerts dans la MRC. Faciliter ainsi les choix en matière d'orientation scolaire et professionnelle. Stimuler les jeunes en leur présentant des possibilités d'avenir. Améliorer aussi leur intégration sur le marché de l'emploi. Sensibiliser les acteurs et les jeunes au marché du travail. Promouvoir des activités pour les jeunes.

Partenaires

Syndicats d'enseignement, Commission scolaire, MEQ, entrepreneurs locaux, municipalités, MRC, organismes communautaires et Emploi-Québec.

Mesures de suivi

Le groupe de travail établira un mécanisme de suivi après avoir défini les étapes de réalisation du projet.

Nom des membres de l'équipe

Manon Lefebvre, Emploi-Québec
Hélène Metcalfe, Les Filandières
Stéphanie Gilbert, Ville de Repentigny
Chantal Desbiens, La Croisée
France Vermette, Service Canada

Action 2 : L'accueil des jeunes en difficulté

Proposée à l'échelle locale : MRC de Joliette

Description du projet

Accueillir les jeunes en difficulté afin d'améliorer le savoir-être et le savoir-faire nécessaires à leur intégration au marché de l'emploi, tout en leur fournissant un soutien conseil ou d'accompagnement en vue de leur intégration dans un emploi durable.

Objectifs poursuivis

Intégrer à l'emploi les jeunes en difficulté. Éviter les mises à pied à répétition. Sensibiliser les employeurs et le grand public aux nouvelles réalités des jeunes.

Partenaires

CLD, SADC, Chambre de commerce, organismes d'employabilité, Service Canada, associations professionnelles et entreprises d'insertion.

Mesures de suivi

Un agent de liaison pourrait assurer le suivi pour ceux qui en ont besoin.

Nom des membres de l'équipe

André Trudel

Hélène Paquette

Danielle Marcil

Florence Paukay

Action 3 : Mon boss m'aime, j'aime mon boss

Proposée à l'échelle locale : MRC des Moulins

Description du projet

Organiser le mentorat, le compagnonnage ou le coaching. Mettre en place des structures d'accueil pour assurer une meilleure insertion des jeunes dans leur milieu de travail. Offrir la médiation d'un intervenant entre les employeurs et les employés. Les employeurs pourraient y adhérer sur une base volontaire et les services devraient être offerts à l'ensemble des jeunes, et non seulement à ceux qui éprouvent des problèmes majeurs.

Objectifs poursuivis

Favoriser une meilleure intégration des jeunes. Assurer le transfert du savoir. Améliorer les conditions de vie des jeunes. Maintenir ceux-ci sur le marché du travail.

Partenaires

Employeurs, CLE, chambres de commerce, CLDEM, organismes d'intégration socioprofessionnelle.

Mesures de suivi

Former un comité. S'assurer que les actions sont adaptées à la réalité des jeunes travailleurs (employeurs – jeunes – intervenants).

Nom des membres de l'équipe

Karine Brisson

Mélanie Gélinas

Nancy Montreuil, MDJ de Mascouche

Yves Leclerc, CLSC Lamater

Normand Trudel, CLE de Terrebonne

Priscilla Gélinas, CJE des Moulins

Action 4 : Les 1001 métiers de l'avenir

Proposée à l'échelle régionale

Description du projet

Amener les entreprises à faire la promotion des métiers auprès des jeunes grâce à des conférences données sur le vécu des entrepreneurs dans les écoles, aux carrefours jeunesse-emploi et aux centres jeunesse. Mettre en évidence la finalité dans l'exercice d'un métier. Ainsi, lorsque les soudeurs contribuent à la construction d'un stade, la finalité est le stade. Offrir également des allocations aux jeunes pour des stages d'initiation à l'emploi. Créer un répertoire des opportunités d'emploi.

Objectifs poursuivis

Éveiller les jeunes aux perspectives offertes par les métiers et le marché de l'emploi en général. Faire connaître les diverses réalités du monde du travail.

Partenaires

CJE et commissions scolaires.

Mesures de suivi

Former un comité de suivi.

Nom des membres de l'équipe

Isabelle Gélinas
Jacky Marnier
Edith Trudel
Céline Chassé
Mélanie Tremblay
Christine Lavoie
Jérôme Gauthier
Yves Côté
Christiane Desrosiers

Action 5 : L'intégration et le maintien des jeunes en milieu de travail

Proposée à l'échelle régionale

Description du projet

Créer une structure d'accueil, d'intégration et de maintien des jeunes en entreprise. Identifier une personne-ressource en entreprise et la former en relation d'aide afin qu'elle assure un suivi auprès des jeunes travailleurs. Développer un outil d'intégration, par exemple une pochette d'information.

Objectifs poursuivis

Développer et favoriser le sentiment d'appartenance des jeunes envers l'entreprise. Mettre en lumière les réalisations de l'entreprise. Maintenir les jeunes sur le marché du travail.

Partenaires

Entreprises, intervenants jeunesse, CJE, SADC, Emploi-Québec, MDEIG.

Mesures de suivi

Former un comité de projet pilote.

Nom des membres de l'équipe

Isabelle Gélinas

Jacky Marnier

Edith Trudel

Céline Chassé

Mélanie Tremblay

Christine Lavoie

Jérôme Gauthier

Yves Côté

Christiane Desrosiers

Action 6 : Sensibiliser les employeurs

Proposé à l'échelle locale par la MRC de Joliette mais avec en plus une portée régionale.

Description du projet

Sensibiliser les employeurs aux nouveaux besoins des jeunes (forums de discussion, formation et promotion).

Objectifs poursuivis

Faciliter l'intégration des jeunes en milieu de travail.

Partenaires

SADC, CLD, Service Canada, MDEIE et les jeunes.

Mesures de suivi

À déterminer.

Nom des membres de l'équipe

André Trudel

Hélène Paquette

Danielle Marcil

Florence Paukay

Condition 6 : Mobilité et attraction des jeunes sur le territoire
Axe prioritaire 15 : Améliorer le transport

Action 1 : Amélioration du transport en commun et adapté

Proposée à l'échelle régionale

Description du projet

Créer une coopérative de transport régional, gérée par les jeunes. Les utilisateurs membres y auraient accès moyennant un échange de covoiturage ou de taxi ou encore une contribution financière. La coopérative serait dirigée par les jeunes et tous les nouveaux employés devraient être âgés de moins de 30 ans à l'embauche (pour favoriser le premier emploi et l'emploi des jeunes).

Objectifs poursuivis

Faire en sorte que les gens puissent se déplacer sans problème. Créer des liens d'entraide et d'échange. Susciter un sentiment d'appartenance. Contribuer à diminuer les émissions de gaz à effet de serre grâce à une utilisation efficace du transport collectif.

Partenaires

Commune Auto, Allo Stop, CDR, CJE, SADC.

Mesures de suivi

Une personne s'offre pour démarrer le projet et former le CA. (Geneviève Longère)

Nom des membres de l'équipe

Isabelle Perreault, Service Canada
Julie Boulard, SADC de Joliette
Hélène Ménard, Handami
Geneviève Longère, entrepreneure

C'est dans un climat de confiance que s'est conclue la journée de concertation régionale. On a adopté une vision commune de la situation, resserré des liens et tracé l'ébauche d'un plan communautaire pour l'intégration sociale et professionnelle des jeunes. Ce plan est axé sur les enjeux locaux et régionaux. Il reflète également les objectifs et l'engagement des participants.

Clairement, les acteurs de Lanaudière ont répondu à la demande des instances gouvernementales. Celles-ci souhaitent une lecture et une approche de terrain, ainsi qu'une offensive concertée. Grâce à la participation de quelque deux cents acteurs locaux et régionaux, elles sont maintenant munies d'un diagnostic concret de la situation ; elles peuvent analyser une vingtaine de pistes de solutions réalistes que plusieurs acteurs du milieu se sont engagés à mettre en œuvre et à suivre de près.

Il reste maintenant à raffiner les choix, à se donner les moyens des ambitions qui se sont exprimées et surtout, à s'assurer de mettre en place des mécanismes de suivi qui assureront la réalisation harmonieuse et efficace de cette planification communautaire. Bref, il s'agit de mettre la concertation en marche pour permettre aux jeunes de prendre leur place et de jouer à leur tour un rôle dans le développement socio-économique de Lanaudière...

Liste des participants au Forum régional

Alain Coutu, CLDS-CLSC de Matawinie
 Alain Grégoire, Maison d'hébergement Roland-Gauvreau
 Alexandre Bruneau, CDR
 André Trudel
 Armand Lajeunesse
 Benoît Lefrançois, CLSC de Montcalm
 Bernard Malo, CLSC de Joliette
 Bruno Guibeault
 Bruno Lapierre, bureau de Pierre Paquet
 Carole Flamand
 Céline Chassé
 Chantal Desbiens, La Croisée
 Christiane Desrosiers, Centre de formation La Croisée
 Christiane Lavoie, CJE des Moulins
 Claire Tellier, SADC D'Autray
 Claude Gélinas, CIB
 Claude Rivest
 Claudette Dubois
 Claudette Royer, AJIR organisme jeunesse
 Cyndie Forest
 Danielle Marcil, Service Canada
 Darlie Pier-Louis, Buffet Accès Emploi
 Diane Hamelin, CJE des Moulins
 Edith Courchesne-Trudel, SADC de l'Achigan-Montcalm
 Florence Pauquay, SADC de D'Autray-Joliette
 France J. Lancrel
 France Vermette, Service Canada
 Francine Demers, Association de parents PANDA
 Francine Lebeau
 François Desrosiers, Les Filandières
 François Richard, École secondaire de l'Achigan
 Geneviève Dudemaine, Forum jeunesse Lanaudière
 Geneviève Longère, Le Relais Champêtre
 Ghislain Thuot, École secondaire Bermon
 Ghislaine Jetté
 Guylaine Morreault, D-Trois-Pierres
 Hélène Brulot
 Hélène Ménard, Association Handami
 Hélène Metcalfe, Les Filandières

Hélène Paquette, CLE de Joliette
Hubert Beaulieu
Isabelle Fraser, Centre multiservices de la CS des Samares
Isabelle Gélinas, MDEIE
Isabelle Levasseur
Isabelle Perreault, Service Canada
Isabelle Villeneuve, mairesse de Saint-Didace
Jacky Marier, CSN
Jacques Girardin, SADC de Matawinie
Jacynthe Lepage, CJE des Moulins
Jasmine Godbout, CLSC de Matawinie
Jean Pilote, CJE de Montcalm
Jean-Christophe Chavaria, CJE de D’Autray-Joliette
Jean-Guy Bouchard, École secondaire de l’Achigan
Jérôme Gauthier
Johanne Constantineau
Johanne McMillan, CRÉVALE
Josée Perreault
Julie Boulard, SADC de Joliette
Karine Brisson, MDJ de Mascouche
Kathleen Chevalier, Le Gît’Enfants
Katy Demers Primeau, Service des loisirs de Lavaltrie
Lise Beauchemin, Conseil de la culture
Lise Ouellet, Département de Santé publique
Lise Paquet, CLE de Sainte-Julienne
Louise Lefebvre, Service Canada
Louise Lemire, Régie de la santé et des services sociaux de Lanaudière
Lysiane Durand
Manon Lefebvre, Emploi-Québec
Manon Lemyre
Marcel Johnson, Service Canada
Mario Gagnon, CLSC de Matawinie
Marie-Pierre Desroches, Jeune chambre de commerce du Sud
Martin Thibault, CLDS-SADC de l’Achigan-Montcalm
Mathieu Simpson, MDJ de Terrebonne
Mélanie Gélinas, MDJ de Mascouche
Mélanie Petiquay
Mélissa Moffette, Travail de rue Le Parcours
Mélanie Tremblay, Centre Jeunesse
Nancy Godin, CLD de D’Autray
Nancy Laroche
Nancy Montreuil, MDJ de Mascouche

Nathalie Panneton, SADC de D'Autray-Joliette
Normand Trudel, CLE de Terrebonne
Patrick Capolupos
Patsy Joncas
Pierre Desrochers, MESS
Priscilla Gélinas, CJE des Moulins
Richard Desjardins, CJE de Joliette
Stéphanie Gilbert, Ville de Repentigny
Sylvain Paquin, attaché politique
Véronique Joly
Véronique Robert de Massy, SADC de D'Autray-Joliette
Yvan Deslauriers, Service Canada
Yves Côté
Yves Leclerc, CLSC Lamater
Yves Prud'homme, maire de Saint-Roch

Liste des personnes consultées

MRC de D’Autray

Liste des personnes consultées

Christian Trudel, Centre multiservices de la CS des Samares
 Denyse Ouellet, Centre de Bénévolat Brandon
 Diane Pichette, Groupe d’entraide populaire à Saint-Gabriel
 Isabelle Fraser, Centre multiservices de la CS des Samares
 Isabelle Villeneuve, mairesse de Saint-Didace
 Jean Jetté, CS des Samares
 Jean-Sébastien Bourret, Relais jeunesse Lavaltrie
 Jocelyn DeGrandpré, SADC de D’Autray-Joliette
 Louise Lapierre, Maison des jeunes Sens-Unique
 Lydia Tremblay, Maison des jeunes Place jeunesse Berthier
 Manon Dubois, conseillère CLE
 Normand Gariépy, CLD
 Robert Proulx, CS des Samares
 Sophie Blais, CJE
 Véronique Jetté-Nantel, Place aux jeunes
 Vincent Bergeron, CJE

Liste des jeunes qui ont participé au groupe témoin

Marc-André Brissette
 Maude Camiré
 Olivier Courchesne
 Julie Dozois
 Hugues Fauteux
 Maxime Fecteau
 Jonathan Giguère
 Valérie Joly
 David Laporte
 Éric Major
 Vicky Morin
 Steve Trudel

Liste des participants au forum local du 1er mai 2006

Alfred Létourneau, SADC
Ariel Bérubé
Caroline Vivier, pour le député de Berthier à l'Assemblée nationale
Céline Martin, CLD
Claire Tellier, SADC
Claude Champagne, CLE de Berthierville
Claude Gélinas, CIB
Cyndie Prud'homme, SADC
Denis Courtemanche, CLDS
François Desrosiers, Les Filandières
François Martin, SADC
Gaétan Gravel, Ville St-Gabriel
Ghislain Thuot, École secondaire Bermon
Hélène Charier, Au bord des mots
Isabelle Gélinas, MDEIE
Isabelle Grenier, Carrefour jeunesse-emploi D'Autray
Isabelle Villeneuve, maire de Saint-Didace
Jacinthe Perron, CLSC-CHSLD de D'Autray
Jean-Christophe Chavaria, Carrefour jeunesse-emploi D'Autray
Jocelyn de Grandpré, SADC
Karine Courchesne, Association des personnes handicapées - secteur Berthier
Lise Bisson, Centre jeunesse Lanaudière
Louise Lemire, Régie de la santé et des services sociaux de Lanaudière
Marcel Johnson, Service Canada
Marco Boudreault, GPEL
Maxime Fecteau, groupe témoin de jeunes
Maya Fernet, En toute Amitié
Nancy Godin, CLD
Nathalie Panneton, SADC
Pierre Marois, SADC
Solange Tougas, Déclic
Sophie Blais, JEMO
Steve Trudel, groupe témoin de jeunes
Sylvie Pétrin, CLE de Berthierville
Véronique Robert de Massy, SADC
Yvan Deslauriers, Service Canada
Yves Landry, Service Canada

MRC de Joliette

Liste des personnes consultées

Bernard Malo, CLSC de Joliette
Catherine Julie Lanctôt, Maison des jeunes La Piaule
Christian Trudel, Centre multiservices de la CS des Samares
François Savoie, Association pour les jeunes de la rue
Geneviève Dudemaine, Forum jeunesse Lanaudière
Gilles Émond, Auberge du coeur – Hébergement Roland-Gauvreau
Guylaine Moreault, D-Trois-Pierres
Isabelle Fraser, Centre multiservices de la CS des Samares
Jean Jetté, CS des Samares
Jean M. Poirier, Cégep régional de Lanaudière
Jocelyn DeGrandpré, SADC de D’Autray-Joliette
Johanne McMillan, CRÉVALE
Maurice Bonin, Centre d’amitié autochtone
Maryse Bruneau, Centre local d’emploi
Pierre-David Tremblay, Propulsion Lanaudière
Richard Desjardins, CJE
Robert Proulx, CS des Samares
Sophie Lamarche, D-Trois-Pierres

Liste des jeunes qui ont participé au groupe témoin

Samy Arbour
Pierre-Alexandre Bazinet
Marie-Pier Beaudoin
Cinthia Desforges
Julie Desrosiers
Stéphanie Dubé
Marie-Claude Flammand
Dominique Goupil
Stéphanie Landry
Audrey Lavoie
Louis-Philippe Malo
Olivier Rainville

Liste des participants au forum local du 28 avril 2006

Alain Grégoire, Maison d'hébergement Roland-Gauvreau
Alexandre Bruno, Carrefour jeunesse-emploi de Joliette
Bernard Malo, CLDS – CLSC de Joliette
Bruno Lapierre, bureau de Pierre Paquet
Claude Savignac, Ville de Joliette
Danielle Marcil, Service Canada
Florence Pauquay, SADC de D'Autray-Joliette
François Savoie, Association pour les jeunes de la rue Joliette
Guylaine Vallée, Maison d'hébergement Roland-Gauvreau
Guylaine Moreault, D-Trois-Pierres
Hélène Paquette, Centre local d'emploi Joliette
Isabelle Fraser, Commission scolaire des Samares
Isabelle L'écuyer, Carrefour jeunesse-emploi de Joliette
Jackie Marier, CSN
Lise Beauchemin, Conseil de la culture
Louise Lefebvre, Service Canada
Marcelle Goyet, Centre spécialisé du Nord-Ouest
Marie-Josée Lépine, Carrefour jeunesse-emploi de Joliette
Martin Jubinville, Maison des jeunes Café-rencontre 12-17 du Grand Joliette
Mélanie Tremblay, Centre Jeunesse
Natacha Normand, CRÉDIL
Nathalie Panneton, SADC de D'Autray-Joliette
Olivier Goyet, CLD de Joliette
Pierre Racine, Le Tremplin
Sylvie Desroches, École l'Envol

MRC de L'Assomption

Liste des personnes consultées

Andréanne Beaulieu, CLSC
Bernard Morin, Maison des jeunes du Rivage de Saint-Sulpice
Carole Baril, Intégration professionnelle pour femmes
Hélène Metlcalfe, Les Filandières
Isabelle Champagne, Ville de Repentigny
Jean M. Poirier, Directeur général du Cégep régional de Lanaudière
Josée Mailhot, CJE
Linda Malette, Chambre de commerce de L'Assomption
Manon Lefèvre, CLE
Magalie Lorenceau, Commission scolaire des Affluents
Marie-Pierre Desroches, Jeune chambre de commerce du Sud
Martin Hébert, Directeur du Centre l'Avenir, Commission scolaire des Affluents
Nicole Goyette, IPEX
Pierre Ferron et Karine Dubois, Buanderie Blanchelle
Pierre Themens, Travail de rue Repentigny
Sylvain Lévesque, Maison des jeunes de L'Assomption

Liste des jeunes qui ont participé au groupe témoin

Roxanne Blain
Alexandre Brunette
Stéphanie Coulombe
Rémi Dion
Mélissa Dion
Judith Germain
Lucie Laforest
Marie-Ève Pimparé
Patricia Savard
Fanny Simard

Liste des participants au forum local du 27 avril 2006

Ginette Blanchard, Chambre de commerce de L'Assomption
Alexandre Brunette, jeune
Isabelle Champagne, Ville de Repentigny - Division Vie communautaire
Marie-Josée Cossette, Centre de prévention du suicide de Lanaudière
Mélanie Daviault, Centre lanaudois d'information sur les psychotropes
Yvan Deslauriers, Service Canada
Marie-Pierre Desroches, Jeune chambre d'affaires

Christiane Desrosiers, Centre de formation La Croisée
Stéphanie Gilbert, Ville de Repentigny - Division Vie communautaire
François Girouard, CJE L'Assomption
Élise Lafortune, Loisirs et sports Lanaudière
Yves Landry, Service Canada
Manon Lefèvre, Emploi-Québec
Sylvain Lévesque, Maison des jeunes de Repentigny L'Accès
Josée Mailhot, CJE de L'Assomption
Hélène Metcalfe, Les Filandières
Nathalie Panneton, SADC de D'Autray-Joliette
Maude Richard, Maison des jeunes de L'Assomption
Véronique Tremblay, CLSC Meilleur

MRC des Moulins

Liste des personnes consultées

Candide Hamel, travailleuse sociale, Centre L'Avenir, Commission scolaire des Affluents
Yves Leclerc, organisateur communautaire, CLSC Lamater
Alain Beaulieu, employeur, Intermat Boiseries
Marianne Bélanger, Ateliers du Seigneur Masson
Jean M. Poirier, directeur général, Cégep régional de Lanaudière
Marie-Pierre Desroches, Jeune chambre de commerce du Sud
Sylvie Simard, Centre Le diapason (hébergement)
Claude Robichaud, CLD Les Moulins
Diane Hamelin et Priscilla Gélinas, CJE des Moulins
Magalie Lorenceau, Commission scolaire des Affluents
Monique Majeau, L'Accès-Cible, Commission scolaire des Affluents
Martin Hébert, directeur, Centre L'Avenir, Commission scolaire des Affluents
Denise Cloutier, conseillère municipale, Mascouche
Mathieu Simpson, coordonnateur, Maison des jeunes de Terrebonne
Pascale Éthier, directrice intérimaire, Uniatox Les Moulins
Gaétan Ennis, Travail de rue Terrebonne
Paul-André Grenon, DG Toits Fermetech inc.
Louise Rondeau, CLE des Moulins

Liste des jeunes qui ont participé au groupe témoin

Emmanuella St-Louis
Hugo-Victor Sarfati
Jean-François Daigneault
Mélicha Guénette
Éliane Bernard
Cynthia Cappelli
Sandra Belec
Valérie Boisvert

Liste des participants au forum local du 25 avril 2006

Yves Leclerc, organisateur communautaire CLSL Lamater
Hélène Michaud, Arts Stratège
Diane Hamelin, directrice du CJE des Moulins
Jacinthe Lepage, CJE des Moulins
Christiane Lavoie, CJE des Moulins
Monique Majeau, L'Accès-cible
Paul-André Grenon, Toits Fermetec

Denise Cloutier, MRC des Moulins
Véronique Joly, Atelier du Seigneur Masson
Jessy Savaria, Maison des jeunes de Terrebonne
Louise Lefebvre, directrice de service IRH, Service Canada
Gaétan Ennis, Travail de rue de Terrebonne
Yves Landry, Service Canada
Mélissa Moffette, Travail de rue Le Parcours
Nathalie Panneton, SADC de D'Autray-Joliette

MRC de Matawinie

Liste des personnes consultées

Alain Couture, CLD Matawinie
Brigitte Rhéaume, Camp Village des jeunes, Matawinie
Caroline Julien, CRE de Rawdon
Christian Trudel, Commission scolaire des Samares
Claudette Royer, coordonnatrice, AJIR
France Chapdelaine, Chambre de commerce de la Haute-Matawinie
Isabelle Fraser, Commission scolaire des Samares
Jacques Girardin, SADC de Matawinie
Jacynthe Perron, CLCS Matawinie
Jean Jetté, Commission scolaire des Samares
Josée Durand, Chambre de commerce de Saint-Félix
Katy Vachon, Maison des jeunes de Matawinie
Louise Major, mairesse de Rawdon
Mary Ménard, Solidarité sociale Rawdon
Maurice Bonin, Centre d'amitié autochtone
Normand Champagne, maire de Saint-Jean-de-Matha
Raoul Flamand, Conseil de bande atikamek
Robert Proulx, Commission scolaire des Samares
Sylvie Forest, CJE de Matawinie

Liste des jeunes qui ont participé au groupe témoin

Vincent Charest
Eugénie Foisy
Patricia Grégorio
Julie Johnson
Sylvain Lapointe

Liste des participants au forum local du 26 avril 2006

Metchnou A. Mayer, AJIR organisme jeunesse
Francine Blanchard, Défi-Famille Matawinie
Jean-Philippe Boucher, MRC de Matawinie
Diane Champagne, Chambre de commerce de Saint-Donat
Kathleen Chevalier, Le Gît'Enfants
Jérôme Comptois, Centre jeunesse de Lanaudière
Alain Coutu, CLDS - CLSC
Yves Deslauriers, Service Canada
Josée Durand, Chambre de commerce de St-Félix

Sylvie Forest, CJE de Matawinie
Mario Gagnon, CLSC
Ric Garland, maire d'Entrelacs
Jacques Girardin, SADC de Matawinie
Jasmine Godbout, CLSC -CHSLD
Marcel Johnson, Service Canada
Caroline Julien, Club de recherche d'emploi
Jocelyne Lajoie, Chambre de commerce de Saint-Félix-de-Valois
Jonathan Landreville, SADC de Matawinie
Isabelle Levasseur, CJE de Matawinie
Jacques Marion, jeune
Claudette Royer, AJIR organisme jeunesse
France Vermette, Service Canada
Bernard Wener, Village des jeunes

MRC de Montcalm

Liste des personnes consultées

Benoît Lefrançois, CLSC Montcalm
Brigitte Coupal, CJE de Montcalm
Christian Trudel, Centre multiservices de la Commission scolaire des Samares
Claude Chartier, SADC de l'Achigan-Montcalm
Claudette Royer, AJIR
Danielle H. Allard, mairesse de Saint-Esprit
Darlie Pierre-Louis, Buffet Accès Emploi
Dominique Thériault, Conception Impact
Hélène Metcalfe, Les Filandières
Jean Jetté, président des commissaires de la Commission scolaire des Samares
Isabelle Fraser, Centre multiservices de la Commission scolaire des Samares
Lise Jalbert, Service d'entraide de Saint-Lin Lanaudière
Martin Thibault, CLDS-SADC de l'Achigan-Montcalm
Nicole Goyette, IPEX
Robert Proulx, Commission scolaire des Samares
Sylvie Dufresne, Maison de Jeunes de Saint-Lin Lanaudière

Liste des jeunes qui ont participé au groupe témoin

François Allard
Kevin Beauchamp
Jonathan Landreville
Frédéric Langlois
Marie-Michèle Lanoue
Laurie Lemarbre
Martin Malley
Julie Morency
David Rouillard

Liste des participants au forum local du 19 avril 2006

Pierre Beaulieu, maire de Saint-Jacques
Jean-Guy Bouchard, École secondaire de l'Achigan
Claude Chartier, SADC
Édith Courchesne-Trudel, SADC
Roger Gaudet, Député
Sylvana Gingras, CLD
Louise Lefebvre, Service Canada
Geneviève Longère, Le Relais Champêtre

Danielle Marcil, Service Canada
Hélène Ménard, Association Handami
Lise Ouellet, Département de santé publique
Darlie Pier-Louis, BAE
Jean Pilote, Directeur CJE de Montcalm
Yves Prud'Homme, maire de St-Roch
François Richard, enseignant ISPJ - École secondaire de l'Achigan
Claudette Royer, AJIR
André Séguin, Chambre de commerce de St-Lin
France Vermette, Service Canada
Emmanuelle Waters, CLD

Claude Chartier, SADC de l'Achigan-Montcalm
Chantal Lalonde, Table des partenaires du développement social de Lanaudière
Christian Trudel, Centre multiservices de la CS des Samares
Diane Hamelin, Carrefour jeunesse-emploi de Lanaudière Sud
Gaétan Thibodeau, Table des centres Jeunesse
Geneviève Dudemaine, Forum Jeunesse Lanaudière
France Vermette, Service Canada
Isabelle Fraser, Centre multiservices de la CS des Samares
Isabelle Levasseur, Carrefour jeunesse-emploi de Matawinie
Jacques Girardin, SADC de Matawinie
Jean Jetté, CS des Samares
Jean M. Poirier, Cégep régional de Lanaudière
Johanne McMillan, Comité régional pour la valorisation de l'éducation
Jocelyn DeGrandpré, SADC de D'Autray-Joliette
Nathalie Panneton, SADC de D'Autray-Joliette
Pierre Desrochers, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Sarah Monette, Agence de développement de réseaux locaux SSSS
Sylvie Forest, Carrefour jeunesse-emploi de Lanaudière Nord

Équipe de réalisation de l'IPSE

Direction du projet

Pierrette Gagné, vice-présidente et directrice générale

Recherche

Jean-Philippe Meloche, chef d'équipe

Catherine Bérubé

Frédéric Bonner

Synthèse du Forum régional

Catherine Bérubé

Jean-François Rougès

Révision linguistique

Serge Lamarre

Mise en page

Manon Péloquin – Groupe Ressources MP

Le modèle Consensus-Action

Conception et intégration

Institut pour le progrès socio-économique

Pierrette Gagné

Michel Lefèvre

Animation

Groupe Forest

Jean Auclair

Jean-François Rougès